



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réserve Naturelle Régionale des Partias

Présentation du Plan de gestion



© Gérald Lucas

Pourquoi réaliser un plan de gestion ?

- une obligation (décret n°2005-491 du 18 mai 2005, pris en application de la loi « démocratie de proximité » de 2002)
 - permet de répondre aux questions essentielles d'un gestionnaire :
 - Comment maintenir en bon état ou améliorer les écosystèmes ou les éléments géologiques protégés?
 - Comment définir et atteindre les objectifs de conservation?
 - permet d'assurer une continuité et une cohérence de la gestion dans l'espace et le temps
- la référence permanente pour la gestion pendant la durée du plan
- une mémoire de la réserve naturelle, réactualisée régulièrement

Méthode

- basé sur le guide méthodologique réalisé par **Réserves Naturelles de France** (RNF)
- rédigé par les co-gestionnaires :
 - rédaction LPO PACA,
 - validation par la commune de Puy-Saint-André.
- contribution du Raymond Cirio (Président du CBGA) pour la géologie
- relecture par Serge Aubert, Directeur de la Station Alpine Joseph Fourier, et Rolland Douzet, Directeur-adjoint responsable Botanique
- à venir :
 - consultation du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)
 - approbation par délibération du conseil régional

Structure du plan de gestion

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

- Informations générales,
- environnement et patrimoine naturel,
- cadre socio-économique et culturel,
- vocation à accueillir et intérêt pédagogique

Connaître
les enjeux
du site

Section B : Gestion de la réserve naturelle

- objectifs à long terme, objectifs du plan, opérations, programmation du plan de gestion,
- concertation et validation du plan

Répond au
COMMENT
gérer le site

Section C : Gestion opérationnelle

- évaluation annuelle,
- bilan d'activités,
- évaluation de fin de plan

SECTION A

- Diagnostic de la réserve naturelle -

A.1 Informations générales sur la réserve naturelle

A.1.1 La création de la réserve naturelle

Date	<i>Etapes de la création de la Réserve Naturelle Régionale des Partias</i>
27-févr-09	demande de classement en Réserve Naturelle Régionale du site des Partias présentée par la commune de Puy Saint André, propriétaire du site
26-mai-09	avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA à la demande de classement en Réserve Naturelle Régionale du Vallon des Partias (avis n°2009-11)
06-juil-09	avis favorable du Comité de Massif des Alpes sur la création de la Réserve Naturelle Régionale des Partias
07-juil-09	délibération du Conseil général des Hautes-Alpes, rendant un avis favorable à la création de la Réserve Naturelle Régionale des Partias
30-oct-09	délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le classement de la Réserve Naturelle Régionale des Partias (délibération n°09-277)
24-déc-09	parution de l'avis de classement de la Réserve Naturelle Régionale des Partias aux annonces légales
25-mai-10	arrêté du Conseil régional portant constitution du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle Régionale des Partias (arrêté n°2010-204)
25-mai-10	arrêté du Conseil régional portant désignation des co-gestionnaires de la Réserve Naturelle Régionale des Partias (arrêté n°2010-205)

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.1 Informations générales sur la réserve naturelle

A.1.1 La création de la réserve naturelle

	Interdiction	Exception
ATTEINTES AUX ANIMAUX		
	Introduction d'espèces de faune sauvage	autorisations Président CR
	Atteinte aux espèces de faune sauvage	
	Dérangement des animaux	
ATTEINTES AUX VEGETAUX		
	Atteinte à la flore	activités pastorales,
	Transport de plantes	autorisations Président CR, actions prévues PG
	Introduction de végétaux	autorisations Président CR, actions prévues PG
CIRCULATION		
 	Circulation des personnes et VTT hors des sentiers balisés	personnes autorisées par le gestionnaire, éleveurs et forestiers
	Circulation de véhicule	personnes autorisées par le gestionnaire
	Animaux domestiques non tenus en laisse	activités pastorales, missions de police, recherche ou sauvetage, chiens courants en période de chasse
ACTIVITES SPORTIVES		
	Pratique de l'escalade	/

*Résumé synoptique de la réglementation dans la réserve d'après la
délibération n°09-277 du CR-PACA* (PG : Plan de Gestion)

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.1 Informations générales sur la réserve naturelle

A.1.1 La création de la réserve naturelle

ACTIVITES AGRICOLES		
	Drainage des parcelles	actions prévues PG
	Epandage d'engrais ou d'amendements	
	Utilisation de produits phytosanitaires	
DIVERS		
	Campement sous une tente, dans un véhicule ou abri	bivouac entre coucher et lever soleil (1/2h marche), actions prévues PG
	Abandon, dépôt ou jet de déchet	/
	Trouble de la tranquillité des lieux par perturbation sonore	activités pastorales, actions de gestions
	Inscriptions portant atteinte au milieu naturel	information du public, délimitations foncières
	Utilisation du feu	gestion agropastorale
	Approche d'animaux non domestiques pour prise de vue, repasse, prise de son	personnes autorisées par le gestionnaire, éleveurs et forestiers à partir des chemins, autorisations Président CR
TRAVAUX		
	Travaux	travaux prévus au PG, autorisations Président CR
	Modification de l'état ou aspect de la réserve	autorisation délib° CR

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.1 Informations générales sur la réserve naturelle

A.1.2 La localisation de la RN

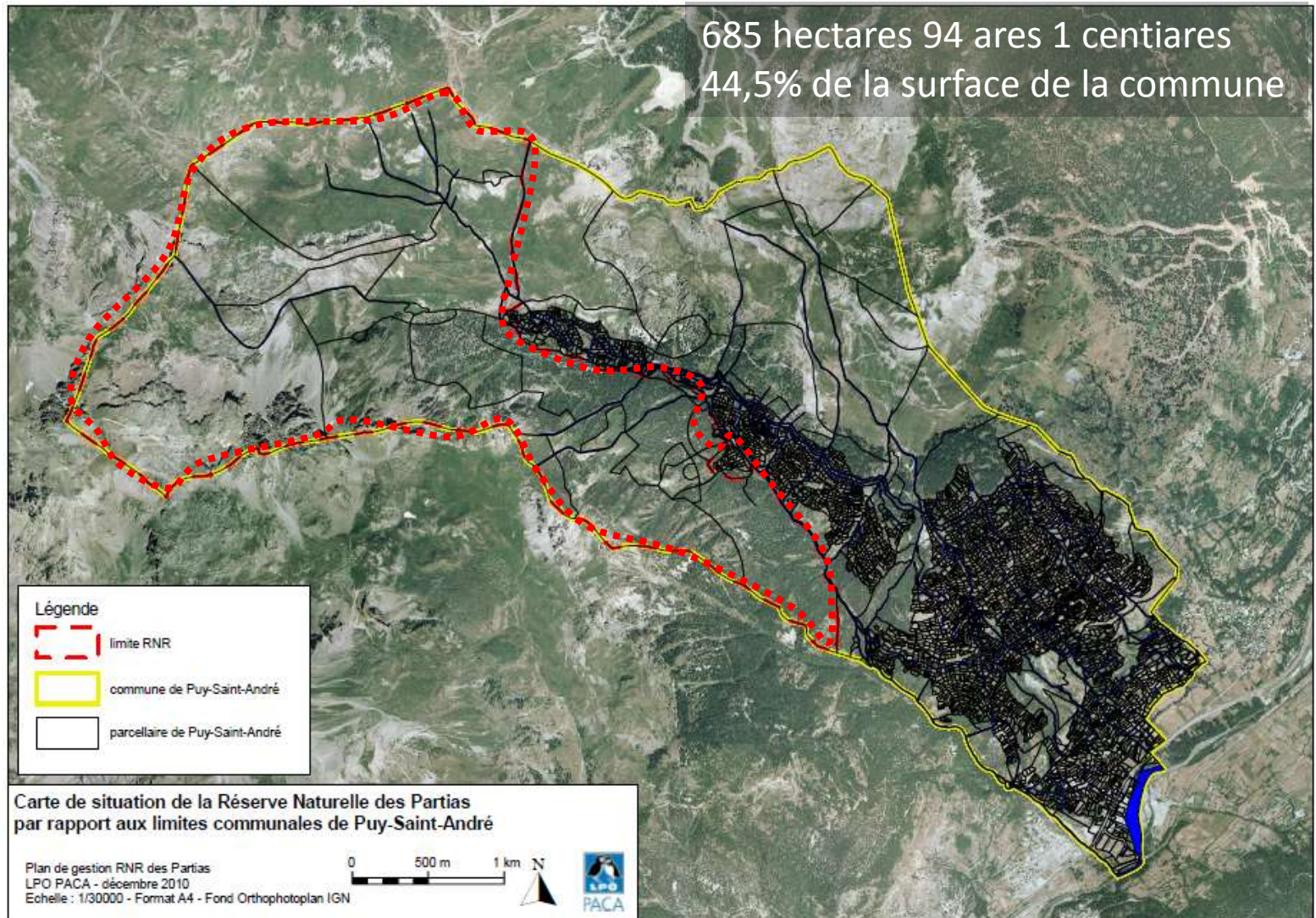


- région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- département des Hautes-Alpes
- commune de Puy-Saint-André
- Communauté de Communes du Briançonnais

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.1 Informations générales sur la réserve naturelle

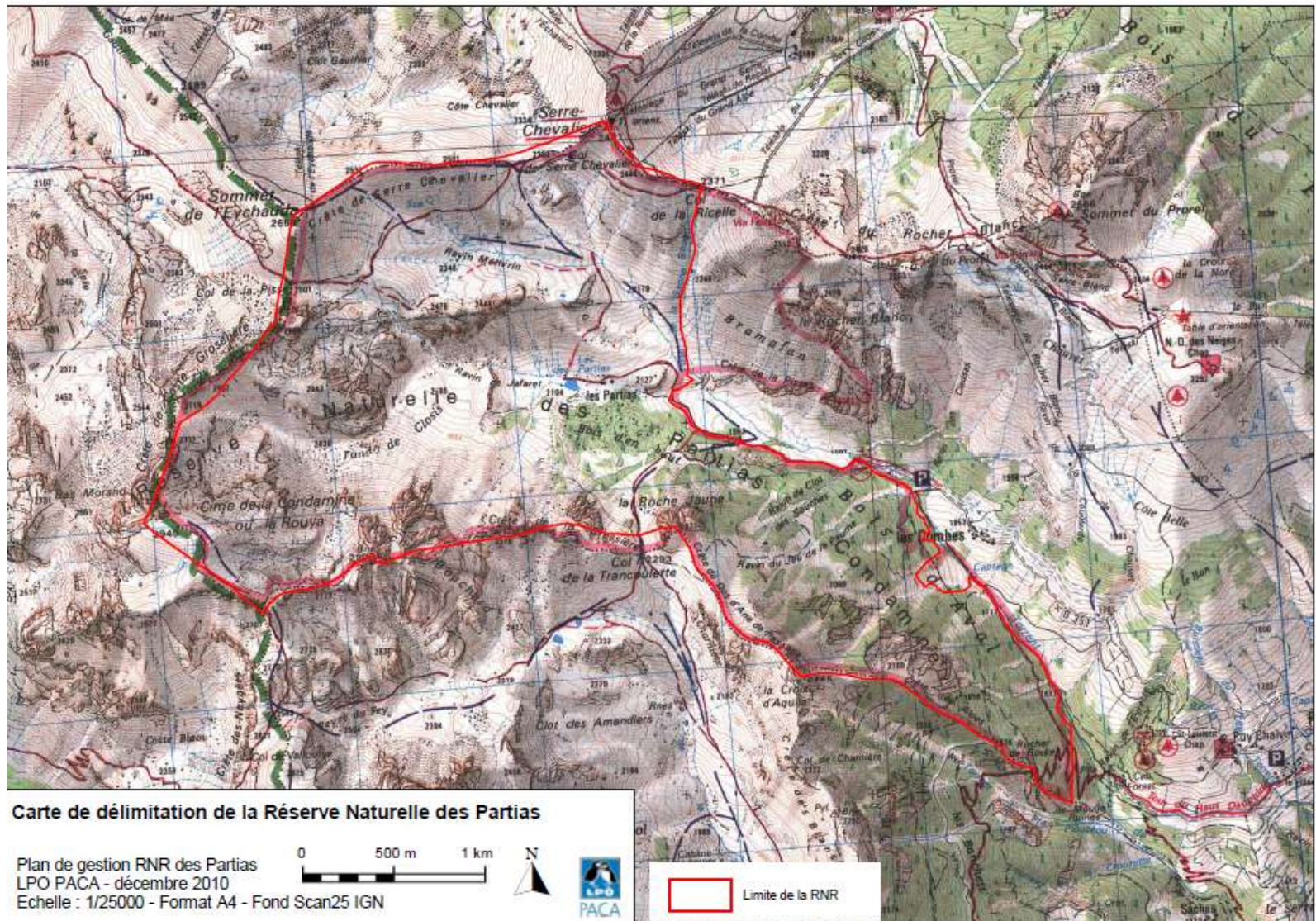
A.1.3 limites administratives et superficie



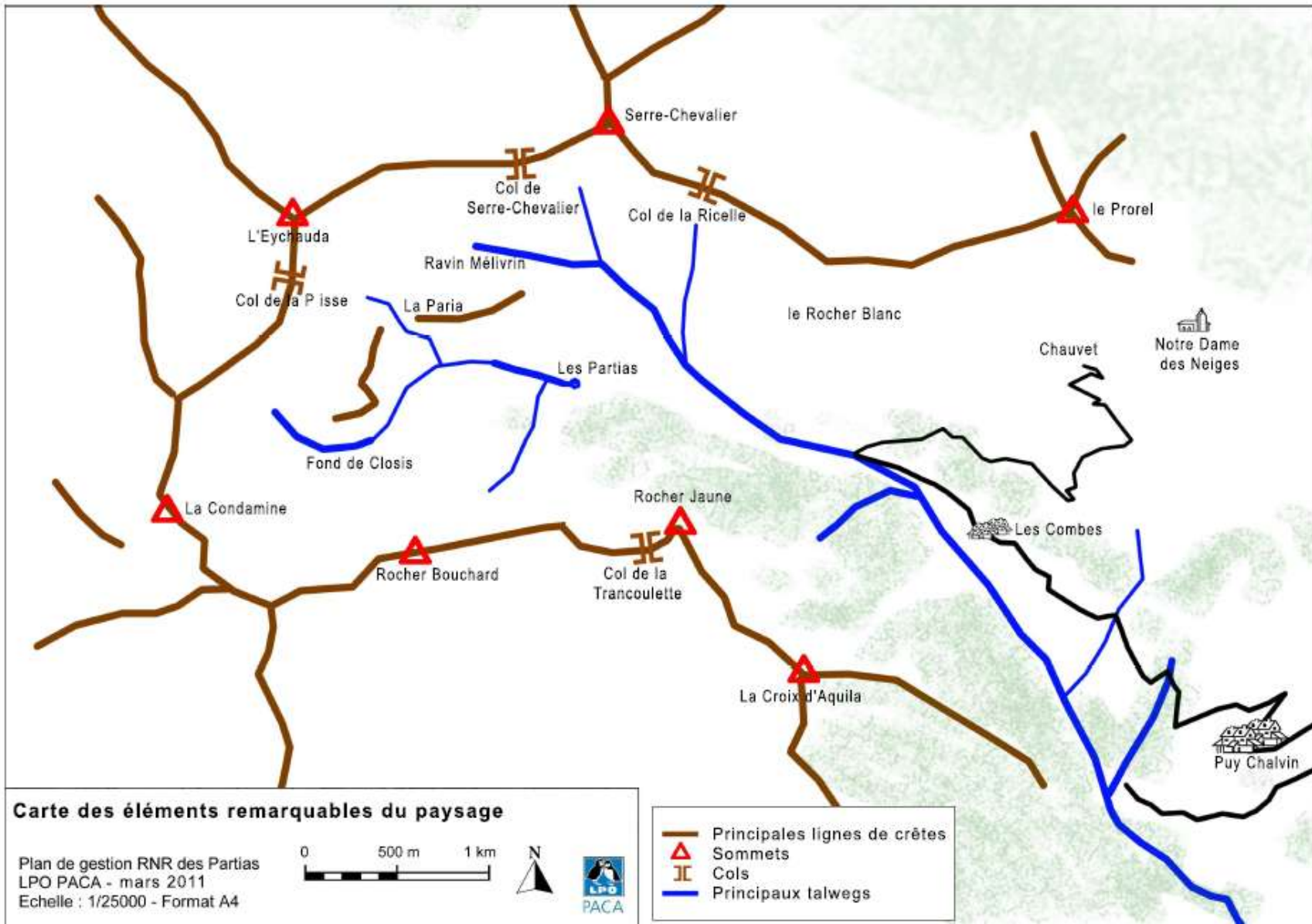
SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.1 Informations générales sur la réserve naturelle

A.1.3 limites administratives et superficie



La réserve naturelle des Partias



La réserve naturelle des Partias



A.1.4 La gestion de la réserve naturelle

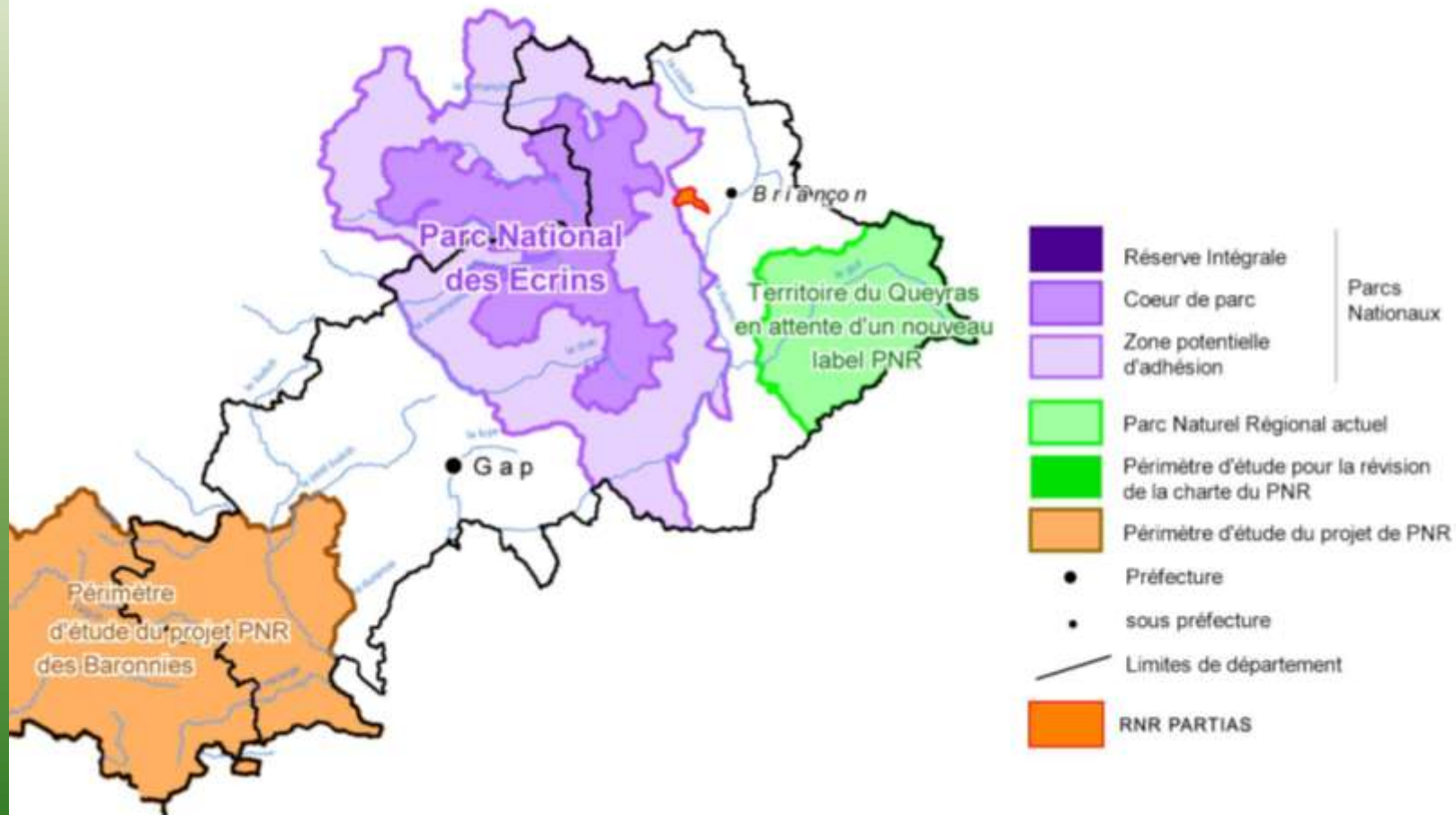
- **co-gestionnaires** (arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010) :
 - la Commune de Puy Saint André
 - l'association « Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur » (LPO PACA)
- La conservatrice de la réserve naturelle a été recrutée en septembre 2010 par la LPO PACA



A.1.4 La gestion de la réserve naturelle

- **Comité consultatif de gestion de la réserve** (arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010)
- présidé par le Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- composé de :
 - Représentants des administrations et des établissements publics (DREAL, DDT, ONCFS, ONEMA et ONF),
 - Représentants des collectivités territoriales (CR, CG, CCB et commune de Puy Saint André),
 - Représentants des propriétaires et des usagers (station de ski de Serre-Chevalier, bureau des guides de Briançon, association « Les amis des Combes », AFP et Société de Chasse de Puy Saint André),
 - Personnalités scientifiques qualifiées et représentants d'associations agréées ayant pour principal objet la protection des espaces naturels (Parc National des Ecrins, CBNA Gap-Charance, association « Mountain Wilderness » et CERPAM).

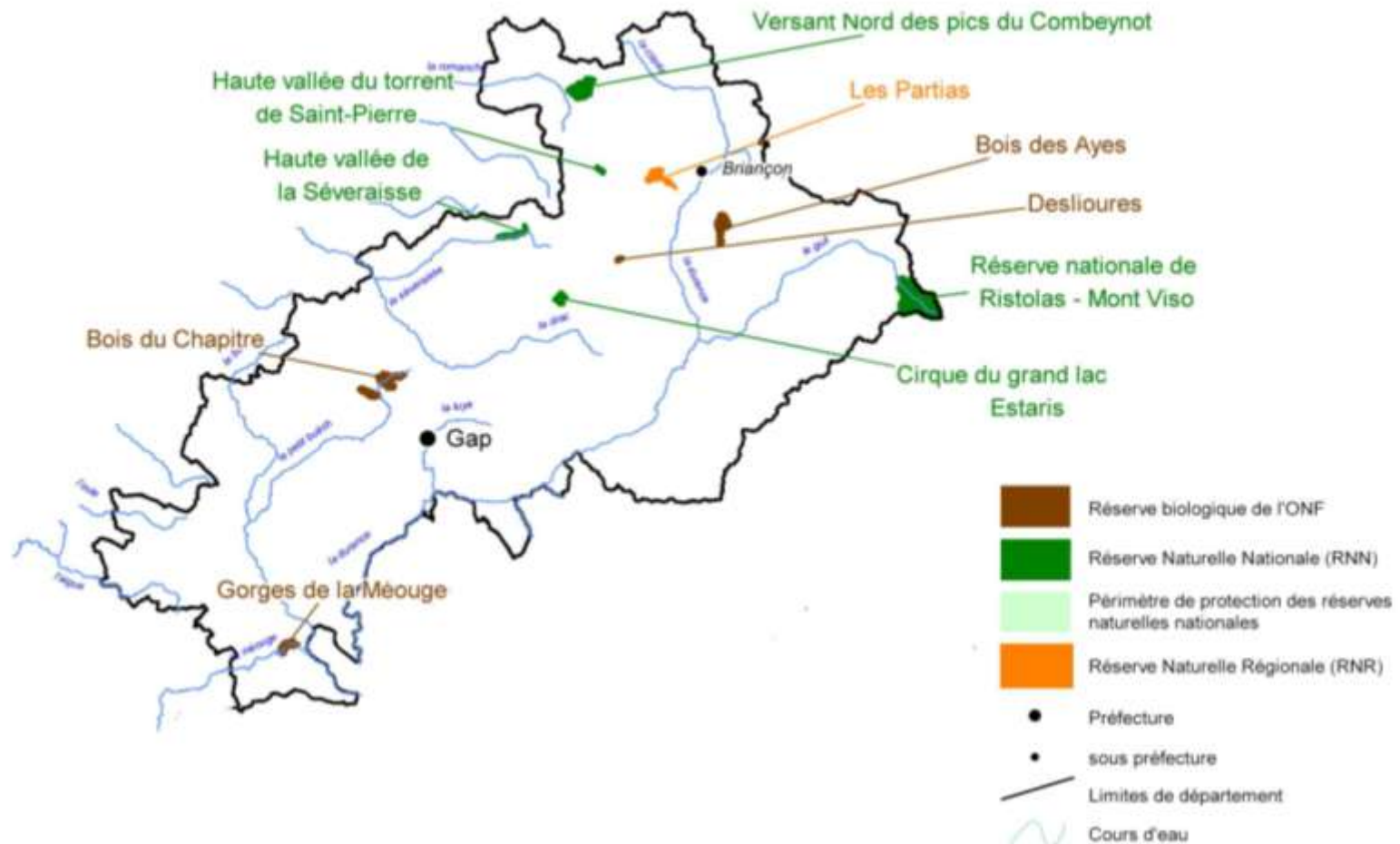
A.1.6 Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel



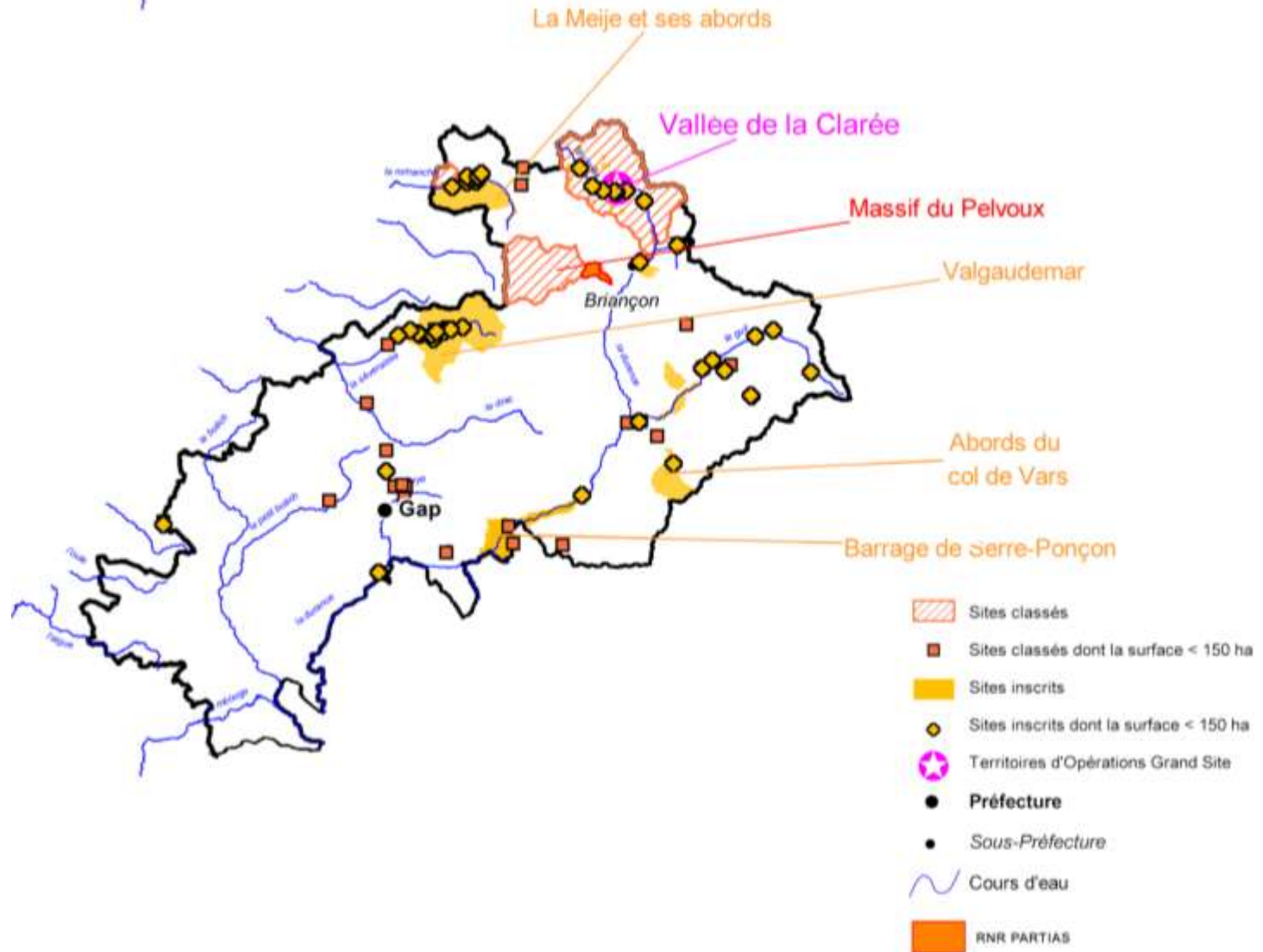
SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.1 Informations générales sur la réserve naturelle

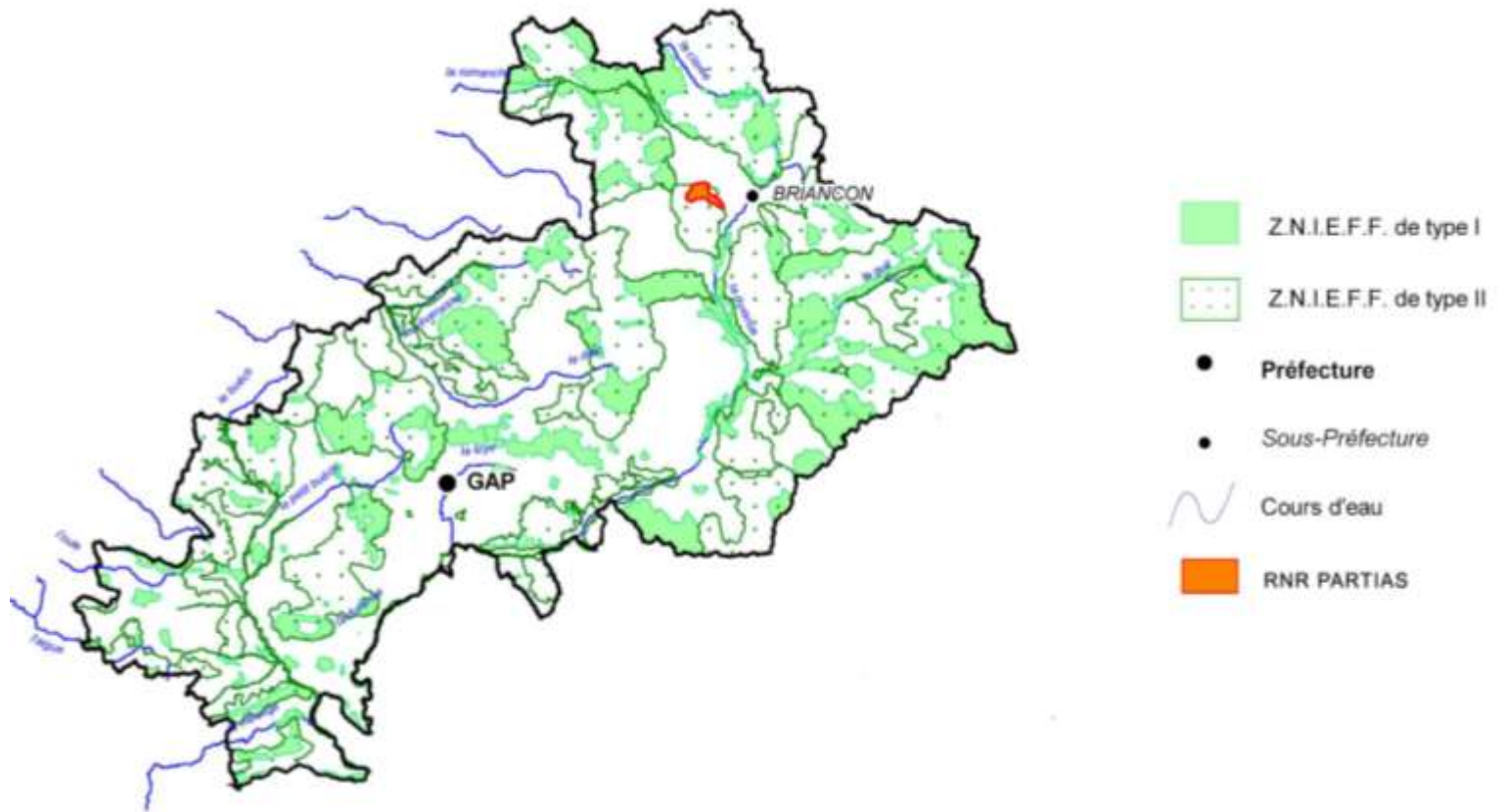
A.1.6 Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel



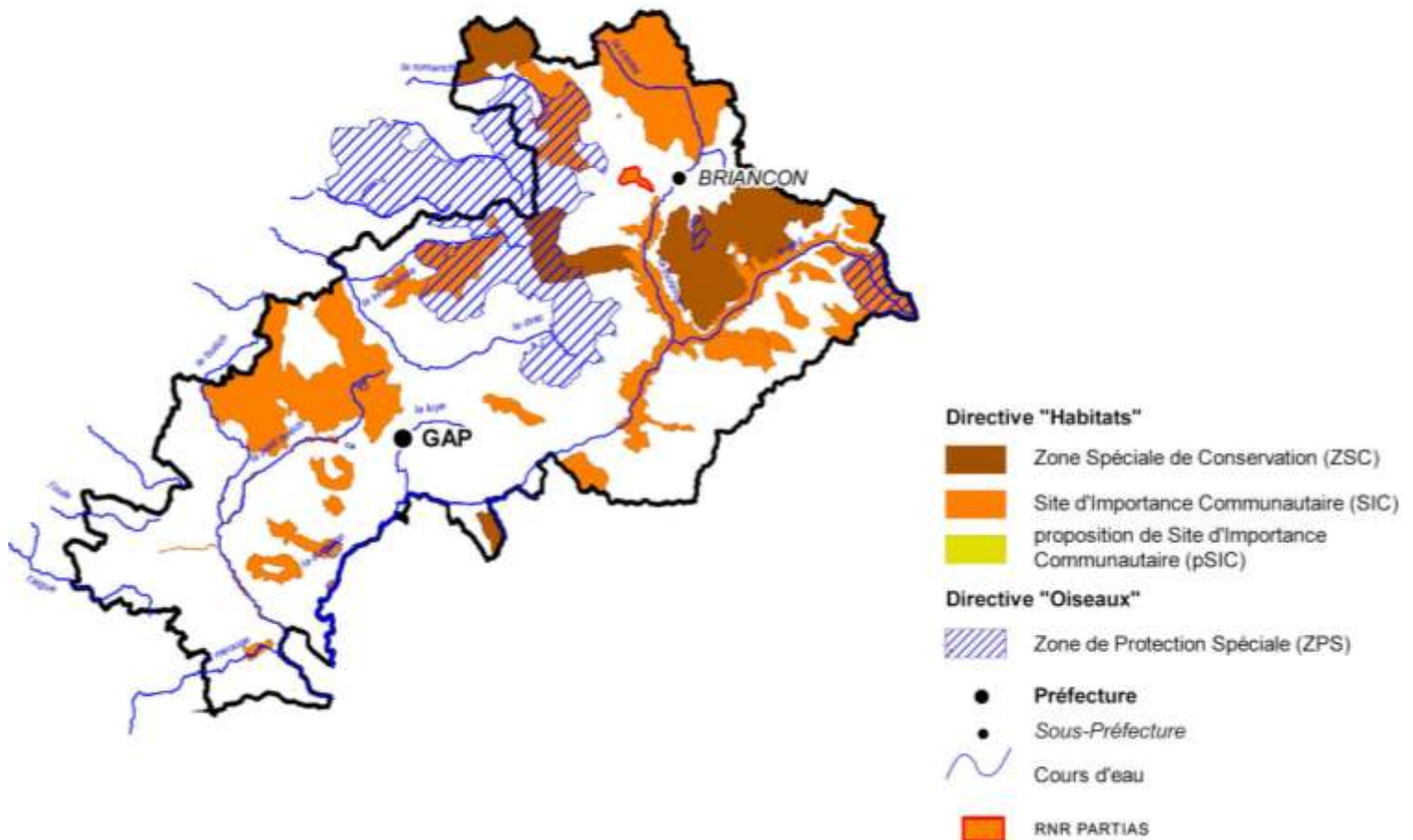
A.1.6 Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel



A.1.6 Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel



A.1.6 Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel



A.1.6 Les inventaires et les classements en faveur du patrimoine naturel

<i>Type de zonage</i>	<i>Code régional</i>	<i>Nom</i>	<i>Date création</i>	<i>Superficie</i>	<i>Surface concernée par la RNR des Partias</i>
ZNIEFF type II	05-105-100	Massif de Montbrison - Condamine - vallon des Combes	1988, mise à jour 2003	5483,77 ha	13%
Site classé	93C05030	Massif du Pelvoux	20/04/1998	9 000 ha	8%
Site inscrit	93I05016	Abords du téléphérique de Serre-Ratier	08/01/1943	332,169 ha	0%
Aire d'adhésion ou zone potentielle d'adhésion	FR3400005	Parc National des Ecrins	27/03/1973	179963,89 ha	0%

A.1.7 L'évolution historique de l'occupation du sol de la réserve naturelle

- très peu de données sur le passé du vallon des Combes.
- 1311 :
 - vallon des Combes (riches alpages) concédé à Puy-Saint-André
 - construction hameau des Combes (40 chalets d'alpages)
- 1940-1960 :
 - 300 bovins
 - 1 200 ovins en transhumance (capacité maximum de l'alpage) gardés par un berger
 - quelques chèvres
 - « près de lin » fauché début août



SECTION A

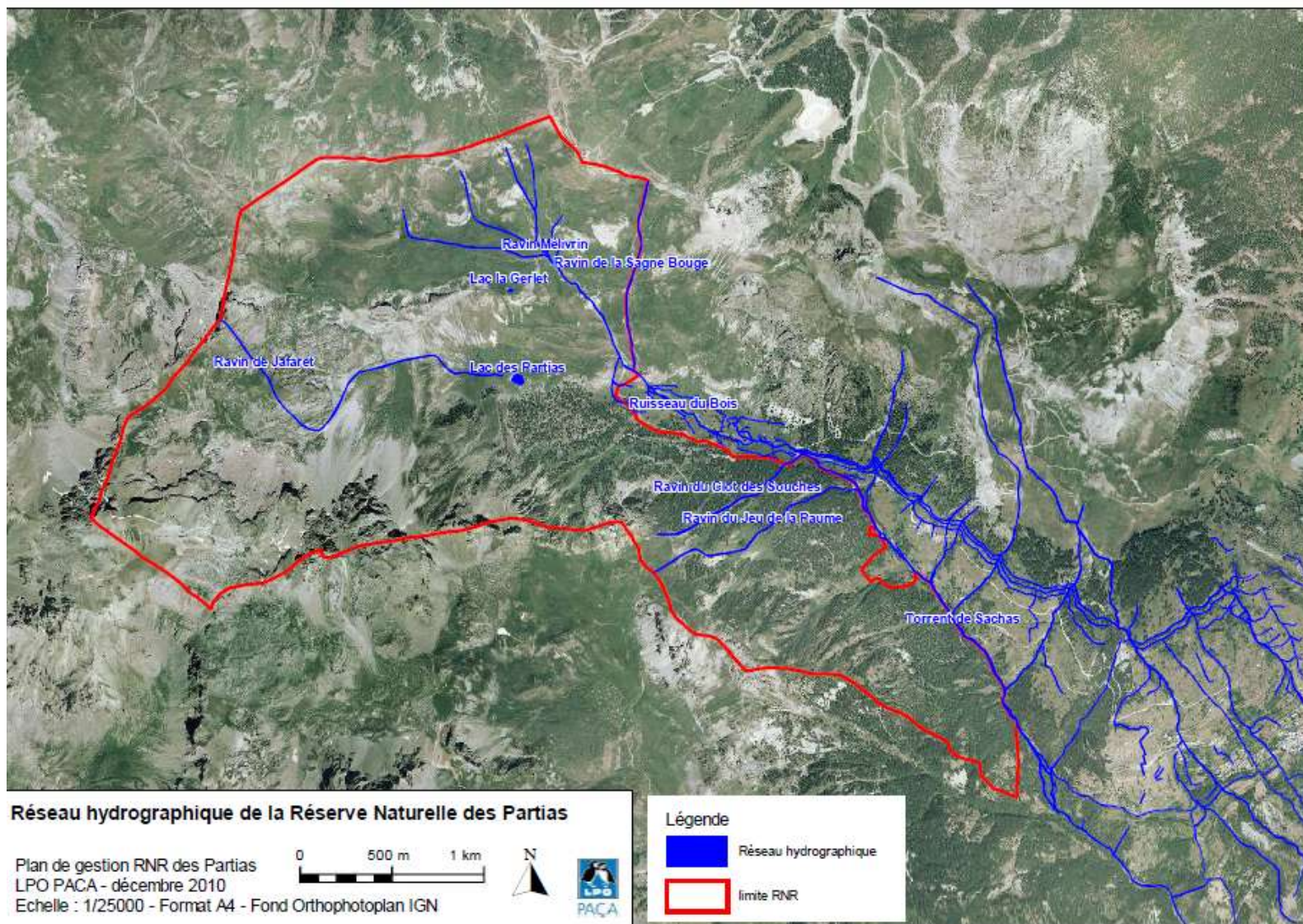
- Diagnostic de la réserve naturelle -

A.2 L'environnement et le patrimoine naturel de la réserve naturelle

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.2 L'environnement et le patrimoine naturel de la réserve naturelle

A.2.2 L'eau



SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.2 L'environnement et le patrimoine naturel de la réserve naturelle

A.2.2 L'eau



Lac des Partias en juin 2010 et en septembre 2010

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.2 L'environnement et le patrimoine naturel de la réserve naturelle

A.2.2 L'eau



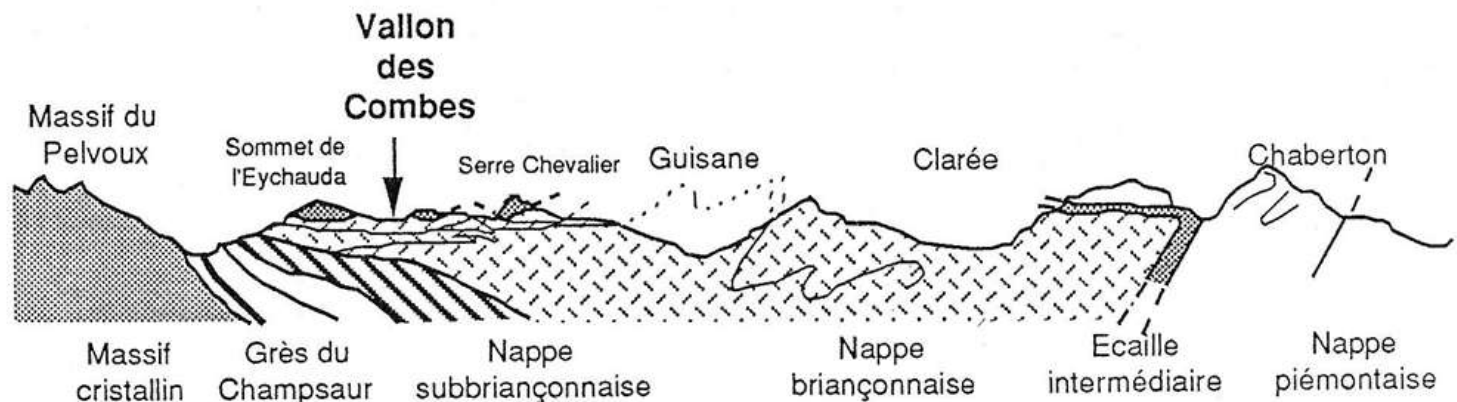
Lac La Gerlé juin 2011

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

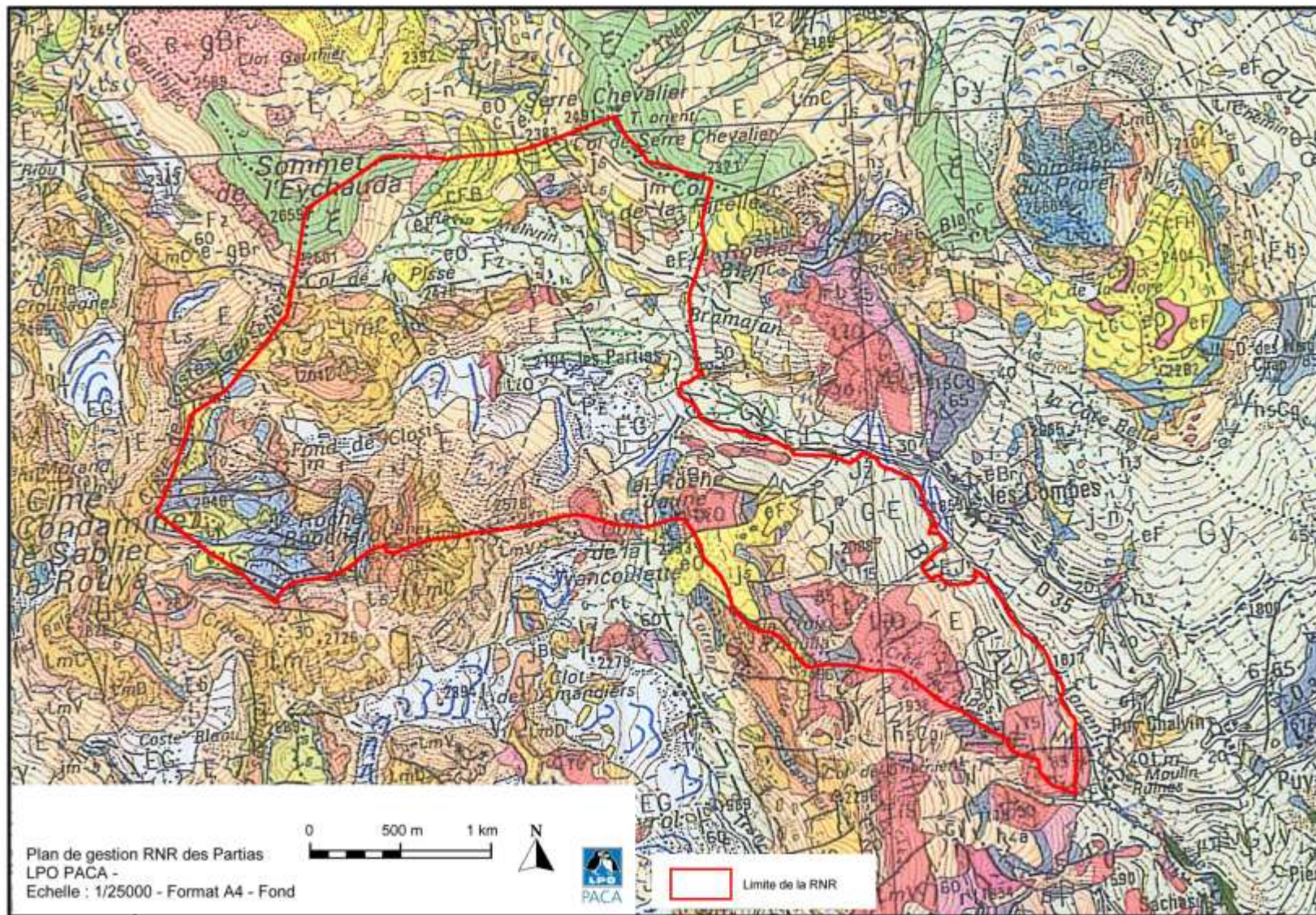
A.2 L'environnement et le patrimoine naturel de la réserve naturelle

A.2.3 La géologie

- Le Briançonnais = « pays de nappes »
- RNR Partias = espace où l'empilement des nappes conduit au maximum de complexité !
- **grande diversité géologique**
 - très grande richesse floristique
 - atout d'un point de vue pédagogique



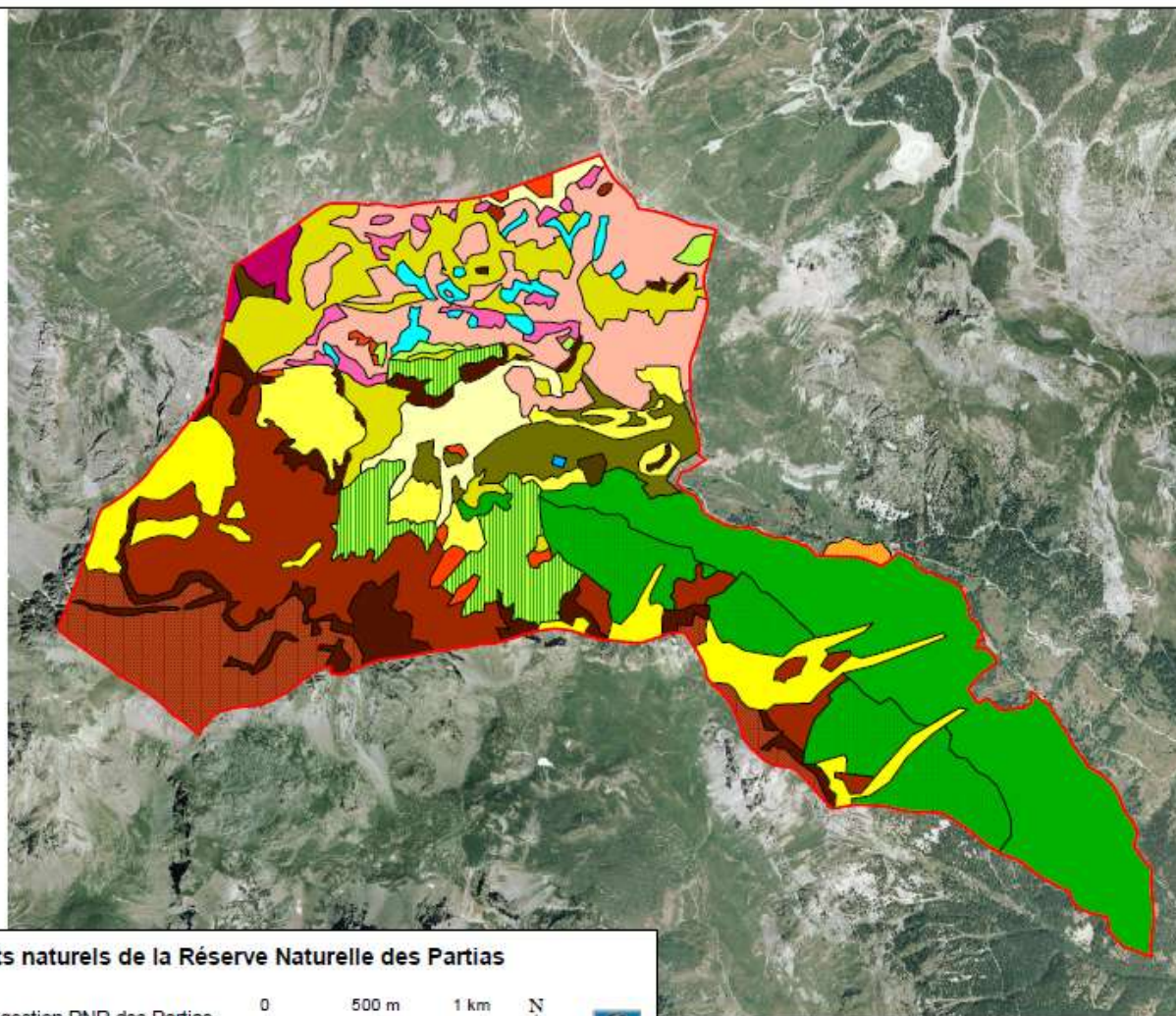
Coupe du secteur matérialisant les différentes unités géologiques du site
(Barfety et al., 1995 in Akène de 1990)



SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.2 L'environnement et le patrimoine naturel de la réserve naturelle

A.2.4 Les habitats naturels



Eaux libres

22.1 Eaux douces

Zones humides

54.23 Tourbières basses à Carex Davallana

Combes à neige

36.122 Groupements des combes à neige sur calcaires, à Saules en espaliers

36.111 Groupements des combes à neige alpines acides

Pelouses acidiphiles

36.31 Gazons à Nard raide et groupements apparentés

36.313 Pelouses pyrénéo-alpines hygrophiles à Vulpins

36.342 Pelouses à Festuca halleri

Pelouses calcicoles

36.4 Pelouses calcicoles alpines et subalpines

36.41 Pelouses à laiche ferrugineuse et groupements apparentés

36.42 Pelouses des crêtes à Elyna

36.43 Pelouses en gradins à Sesleria

Pelouses et mégaphorbiaies des pâturages

35.12 Pelouses à Agrostis-Festuca

37.88 Communautés alpines à Patience

Prairies de fauche

38.3 Prairies de fauche de montagne

Landes alpines

31.42 Landes à Rhododendron

Forêts de Mélèzes

42.3 Forêts de Mélèzes et d'Arollies

42.313 Forêts de Mélèzes et d'Arollies à Rhododendron ferrugineux

Eboulis

61.1 et 61.2 Eboulis alpins siliceux et calcaires

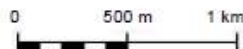
61.11 et 61.2 Rocailles

Habitats naturels de la Réserve Naturelle des Partias

Plan de gestion RNR des Partias

LPO PACA - mars 2011

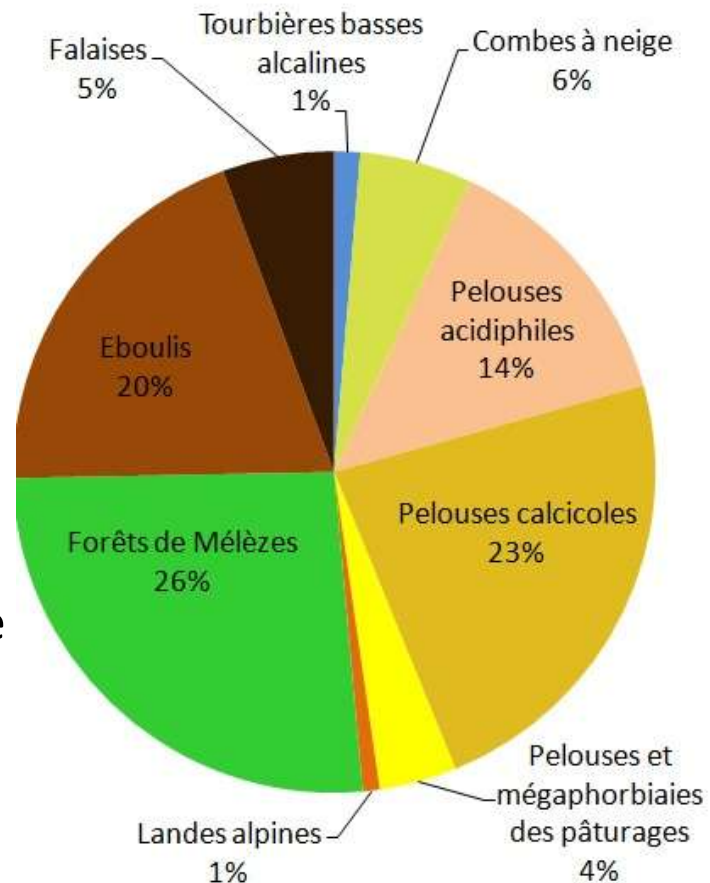
Echelle : 1/25000 - Format A4 - Fond orthophotoplan IGN



A.2.4 Les habitats naturels et les espèces

→ 22 habitats naturels dont 14 d'intérêt communautaire et 2 prioritaires

- habitats agro-pastoraux les plus représentés : 47 % de pelouses toutes catégories confondues (acidiphiles, calcicoles, combes à neige, etc).
- forêt et landes 27%
- falaises et éboulis 25%
- tourbières basses très peu représentées en surface (ensemble de petites zones humides)
- prairies de fauches en dehors du périmètre RNR



A.2.4 Les habitats naturels et les espèces

Habitats à forte valeur patrimoniale - classe de valeur A



Les bas-marais à *Carex davalliana*

- très sensibles à toute modification ou perturbation pouvant les affecter
- parmi les plus menacés de notre territoire
- abritent en effet une multitude d'espèces, animales et végétales, spécialisées



Les prairies de fauches de montagne

- aujourd'hui en régression partout,
- le maintien de la diversité floristique de ces prairies est dépendant du maintien de pratiques de fauches régulières et retardées et d'une fertilisation limitée

A.2.4 Les habitats naturels et les espèces

Habitats à valeur patrimoniale modérée - classe de valeur B

- Les gazons à Nard raide et groupements
 - sans caractère de rareté ni de régression,
 - représentatif de l'exploitation pastorale des alpages.
 - diversité floristique notable pour les types non surpâturés
- Les pelouses en gradins à Soslérie
 - habitats à composition floristique riche et diversifiée,
 - pouvant abriter divers taxons rares

A.2.4 Les habitats naturels et les espèces

Les espèces végétales : au moins 398 espèces

- **2 espèces sont protégées au niveau national**

- *Trichophorum pumilum* : le **Scirpe nain** ou Scirpe alpin ou Souchet des Alpes,
 - plante minuscule qui se rencontre dans les pelouses humides et les marécages où elle est toutefois peu commune.
- *Aquilegia alpina* : l'**Ancolie des Alpes**,
 - belle plante d'altitude qui se rencontre dans les pâturages et bois de la région alpine
 - assez courante dans les Hautes-Alpes
 - menacée par la cueillette
 - Dir. Habitat annexe 4, espèce d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte



A.2.4 Les habitats naturels et les espèces

Les oiseaux

97 espèces recensées

 6 espèces forte valeur patrimoniale :

- Aigle royal,
- Faucon pèlerin,
- Gypaète barbu,
- Lagopède alpin,
- Perdrix bartavelle
- Tétras lyre

 16 espèces valeur patrimoniale modérée



A.2.4 Les habitats naturels et les espèces

Les mammifères

23 espèces

6 espèces à valeur
patrimoniale modérée :

-  la Barbastelle
-  le Vespère de Savi
-  la Musaraigne aquatique
-  le Lièvre variable
-  le Cerf élaphe
-  le Lérot



A.2.4 Les habitats naturels et les espèces

Les reptiles

- 2 espèces recensées :
 -  Lézard des murailles
 -  Vipère aspic



- autres espèces potentielles :
 - la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre à collier,
 - le Lézard des souches ou encore le Lézard vert

A.2.4 Les habitats naturels et les espèces

Les amphibiens

- 2 espèces d'amphibiens



Grenouille rousse



Salamandre tachetée

- autres espèces d'amphibiens
potentielles :
Crapaud commun et Triton alpestre



A.2.4 Les habitats naturels et les espèces

Les insectes

- diversité entomologique mal connue
- inventaires à compléter
- à ce jour, 19 espèces recensées (essentiellement des Lépidoptères)

- 5 espèces à valeur patrimoniale modérée dont l'Apollon ou le semi-apollon



SECTION A

- Diagnostic de la réserve naturelle -

A.3 Le cadre socio-économique et culturel de la réserve naturelle

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.3 Le cadre socio-économique et culturel de la réserve naturelle

- rencontre des différents acteurs et usagers du site
- 14 socioprofessionnels ou habitants locaux
- entretien semi-dirigé
 - connaissance du site
 - ressenti concernant les problèmes sur le site
 - etc.

<i>Catégorie</i>	<i>Structure représentée</i>
Agriculture	GAEC Notre Dame des Neiges
Activités forestières	ONF
Activités touristiques et sportives	Serre-Chevalier Valley
	Syndicat National des Guides de Montagne(SNGM)
	Bureau des Guides de Briançon
	Bureau des Guides de Serre-Chevalier
	Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne (SNAMM)
Chasse	Société de chasse Puy-Saint-André
Population locale	Association les Amis des Combes
	Habitants de Puy-Saint-André
	Habitants de Puy-Saint-André
	Habitants de Puy-Saint-André
	Anciens élus de Puy-Saint-André
	Anciens élus de Puy-Saint-André

A.3.1 Les représentations culturelles de la réserve naturelle

la population locale

- connaît bien la réserve naturelle
- sait que cette réserve a été créée pour limiter l'extension du domaine skiable de Serre-Chevalier
- reconnaît unanimement la beauté des paysages
- appréhende beaucoup moins la richesse biologique du site (nombre d'espèces)
- sait que le Tétrás lyre est présent.

la réglementation est mal connue

- RNR récente et aucune action de sensibilisation n'a encore été menée
- Y compris celle de l'ancienne RNV (chiens tenus en laisse, etc.).

A.3.2 Le patrimoine culturel, paysager, bâti, archéologique et historique

Le patrimoine bâti

- 3 bâtiments au niveau des Partias :
 - la cabane de berger
 - la bergerie
 - la cabane « INRA »
- 1 dans le ravin Mélivrin, derrière La Paria :
 - la cabane de berger dite « cabane de fer », à proximité d'un abri en tôle.



A.3.3 Le régime foncier et les infrastructures

- L'intégralité de la réserve naturelle se trouve en terrains appartenant à la commune de Puy-Saint-André
- La commune dispose d'un **PLU**. La réserve naturelle se trouve en zone Nn (secteurs à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages).
- **Routes**
 - route départementale D35T « route des Combes » fermée à partir de Puy Chalvin durant l'hiver (novembre à mi-avril environ)
 - à partir du Saouto, route municipale dont l'accès est règlementé
 - route communale « du bas » également règlementée

A.3.3 Le régime foncier et les infrastructures

- **Stationnements**

- parking en tout venant d'environ 350 m² après le hameau des combes, à environ 5-10 min à pied du site du Saouto.
- quelques places au Saouto, site de l'Eyrette (30 min de marche) et dans le hameau de Puy Chalvin.
- grand parking en aval de Puy-Chalvin

- **Aires de pique-nique**

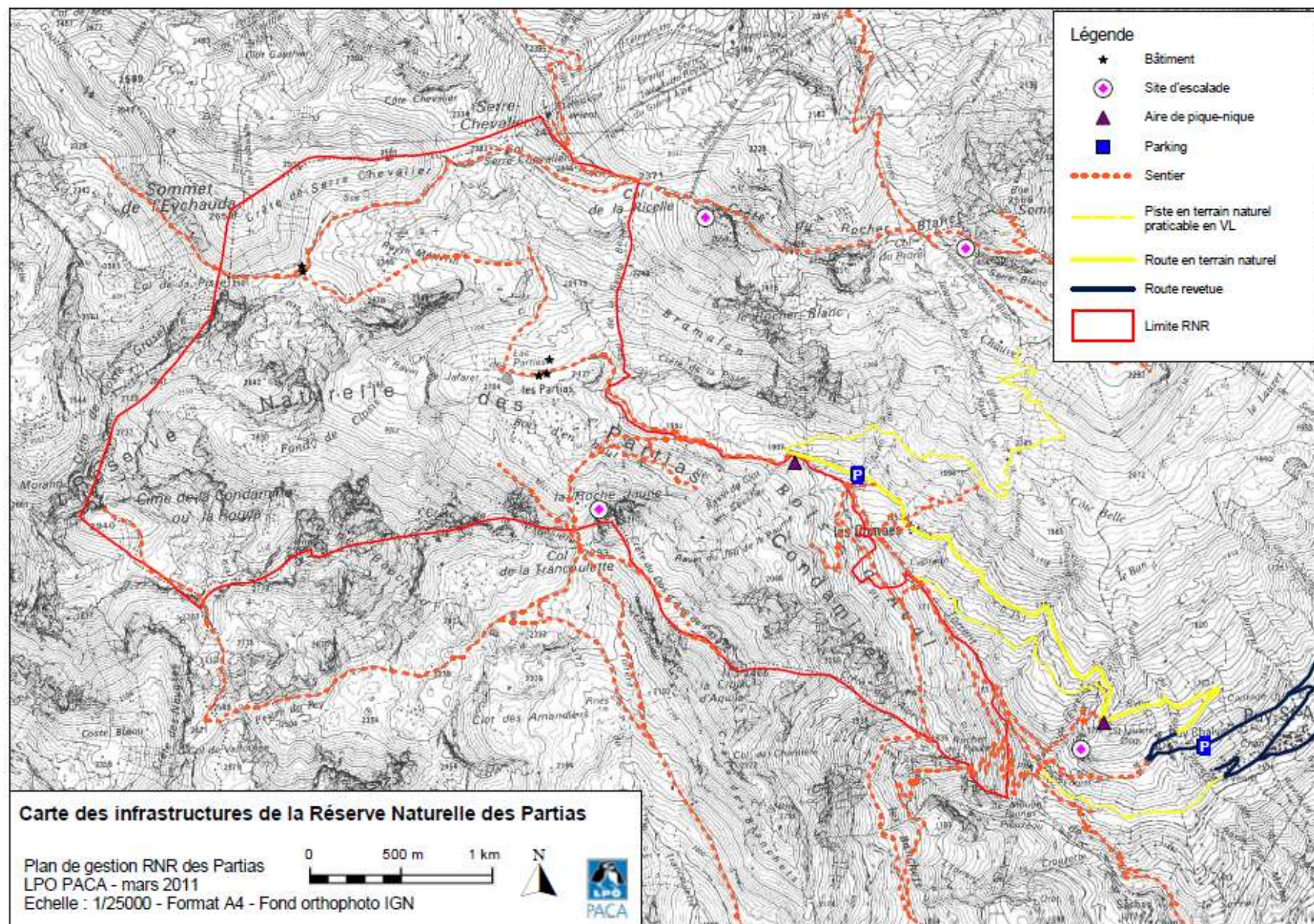
- Site du Saouto
- Site de l'Eyrette

- **Sentiers**

- GR 50 (Tour du Parc National des Ecrins ou Tour du Haut Dauphiné)
- Sentiers de pays

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.3 Le cadre socio-économique et culturel de la réserve naturelle



SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.3 Le cadre socio-économique et culturel de la réserve naturelle

A.3.4 Les activités socio-économiques

Activité, usage	Acteurs	Localisation	Calendrier
Agriculture - pastoralisme	AFP, éleveurs, berger	alpages (70% de la RN) bovins : vallon des Partias jusqu'au col de la Pisse et en forêt à l'automne ovins : secteur col de la Pisse + vallon de Closis, puis secteur Rocher jaune – Jeu de Paume à l'automne	bovins : 20 juin au 15 oct. ovins : août au 15 oct.
Activités forestières	Mairie Puy-Saint-André, ONF	forêt communale (30% de la RN)	entre juin et novembre, certaines années
Captages d'eau	Mairie Puy-Saint-André	en forêt, sous le hamaueau des Combes	toute l'année
Chasse	Société de chasse de Puy Saint André	diffuse	septembre à novembre
Cueillette traditionnelle		landes et pierriers	juillet-août
Survol hélicoptère	Détachement aérien Gendarmerie de Briançon	diffuse	toute l'année (sauvetages + stages formation)

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

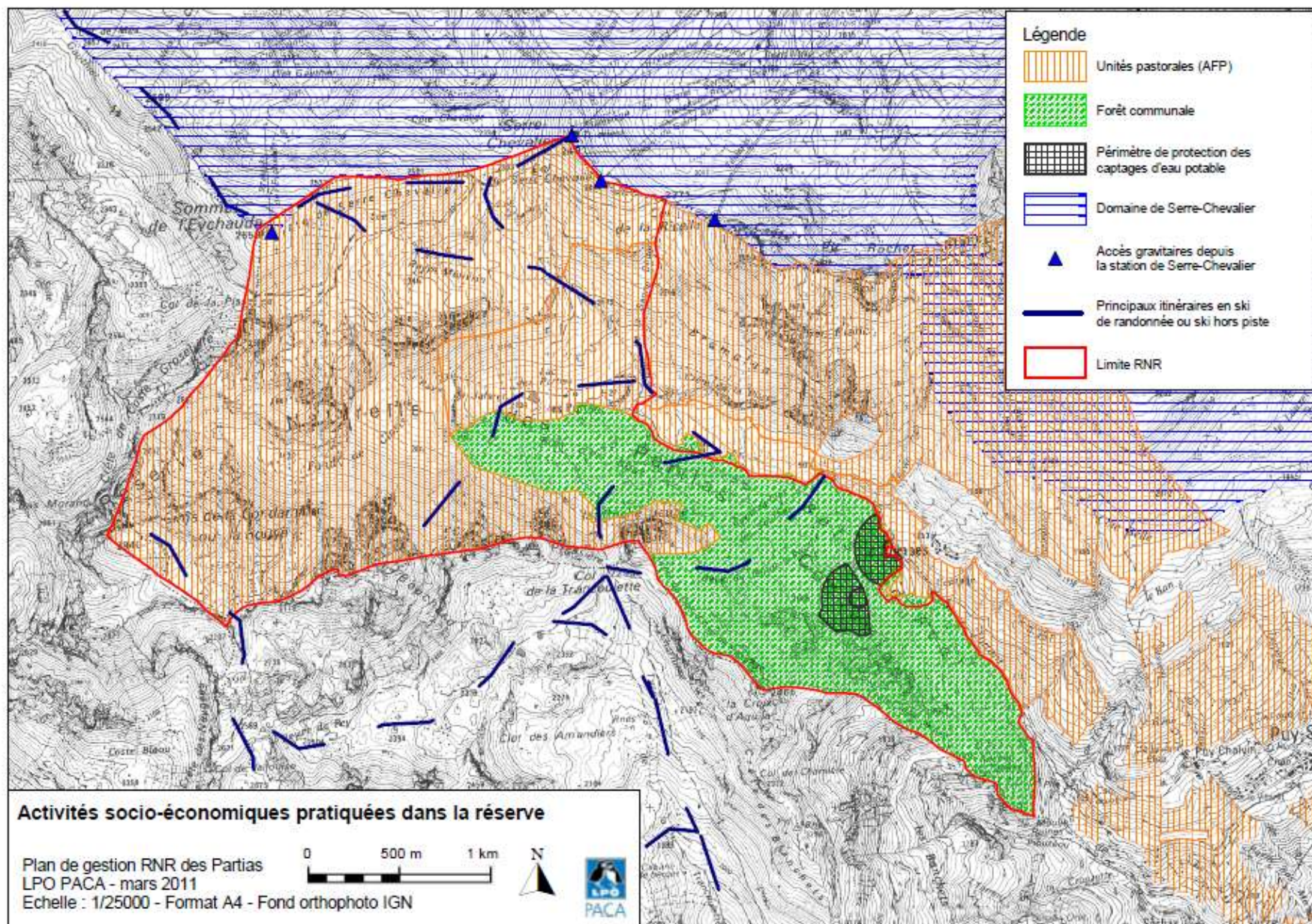
A.3 Le cadre socio-économique et culturel de la réserve naturelle

A.3.4 Les activités socio-économiques

Activité, usage	Acteurs	Localisation	Calendrier
Randonnée	Accompagnateurs en montagne, particuliers	lac, Trancoulette, Condamine, Pisse, crêtes de Serre-Che, GR50	juin à novembre
VTT	Particuliers, groupes	de Serre-Che au Saouto	juin à novembre
Escalade	Guides de hautes montagnes, particuliers, FFME	Voie de Meursault Pilami sur le Rocher Jaune	juillet à septembre
Ski hors piste	Serre-Chevalier, Guides de haute montagne, particuliers	diffus, depuis la station de Serre-Chevalier	décembre à avril, surtout à partir de février
Ski de randonnée	Guides de hautes montagnes, particuliers	diffus, essentiellement col de la Trancoulette	novembre à avril-mai
Raquette à neige	Accompagnateurs en montagne, particuliers	route des Combes, lac des Partais	novembre à avril-mai

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.3 Le cadre socio-économique et culturel de la réserve naturelle



SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.3 Le cadre socio-économique et culturel de la réserve naturelle

A.3.4 Les activités socio-économiques

Espèces chassées par la société
de chasse de Puy-Saint-André

<i>Espèce</i>	<i>Prélèvement actuel</i>
Chamois	1 seul au plan de chasse, fait le premier jour en général
Chevreuil	5 au plan de chasse
Sanglier	assez peu chassé : 3 en 2009, aucun en 2010
Lagopède alpin	non chassé
Perdrix grise	très variable (26 en 2004, 2 en 2008)
Perdrix bartavelle	1 au plan de chasse
Tétras lyre	Aucun au plan de chasse depuis plusieurs années
Lièvre variable	11 l'année dernière, en moyenne de 2 à une dizaine/année
Lièvre commun	entre 2 et 7
Marmotte	quelques marmottes sont chassées derrière la cabane des Partias

SECTION A

- Diagnostic de la réserve naturelle -

A.5 La valeur et les enjeux de la réserve naturelle

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.5 La valeur et les enjeux de la réserve naturelle

A.5.1 La valeur du patrimoine naturel

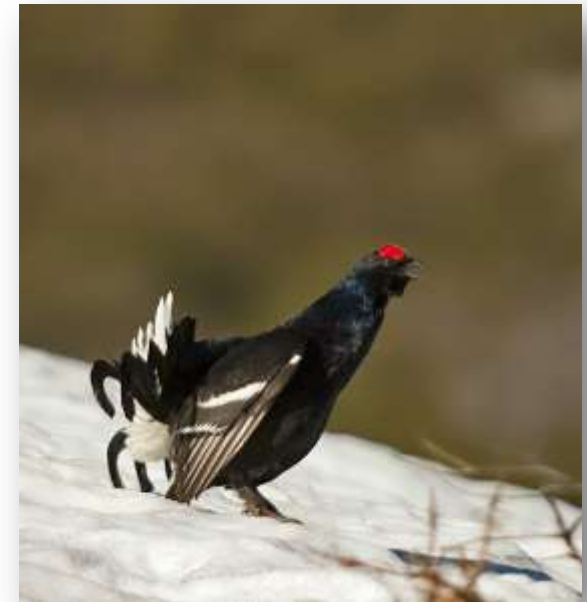
Cortège	Habitats et espèces à forte valeur patrimoniale (A) 	Habitats et espèces à valeur patrimoniale modérée (B) 
Forestier	Tétras lyre	Ancolie des Alpes, Barbastelle, Cerf élaphe, Lérot, Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm, Pic noir, Cassenoix moucheté, Merle à plastron, Sizerin flammé, Isabelle de France
Pelouses	Lagopède alpin, Perdrix bartavelle	Gazons à Nard raide et groupements apparentés, Pelouses à Agrostis-Festuca, Pelouses en gradins à Sesslerie, Apollon, Hespérie de l'Epieire, Lièvre variable, Niverolle alpine
Bas-marais	Tourbières basses à <i>Carex davalliana</i>	Scirpe nain
Prairies de fauche	Prairies de fauche de montagne	Pie-grièche écorcheur, Tarier des prés, Petit Apollon, Semi-Apollon
Rupestre	Gypaète barbu, Aigle royal, Faucon pèlerin	Crave à bec rouge, Grand-duc d'Europe, Vautour fauve, Chocard à bec jaune, Monticole de roche, Vespère de Savi
Cours d'eau	-	Musaraigne aquatique, Cincle plongeur

A.5.2 Les enjeux de conservation

Prioritaires

Conservation des espèces forestières

- Ces espèces nécessitent
 - une forêt avec de vieux et gros arbres ou des arbres morts,
 - une végétation étagée
 - un faible dérangement
- exploitation forestière restreinte
- laisser évoluer la forêt naturellement
- favoriser l'évolution vers la Cembraie climacique
- tranquillité des espaces forestiers



A.5.2 Les enjeux de conservation

Prioritaires

Conservation des pelouses d'altitude et des espèces associées

- 3 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires
 - maintien des milieux ouverts (pastoralisme)
 - éviter le surpâturage
 - limiter le dérangement induit par les randonneurs et animaux domestiques



A.5.2 Les enjeux de conservation

Prioritaires

Conservation des tourbières basses

- habitat d'intérêt communautaire
 - une espèce végétale protégée
 - très sensibles aux perturbations
-
- maintien des conditions hydrologiques
 - Éviter le surpâturage
 - conserver le caractère naturel de ces milieux



A.5.2 Les enjeux de conservation

Prioritaires

Conservation des prairies de fauche

- habitat d'intérêt communautaire
 - diversité floristique et entomologique importante
- lié à une pratique agricole extensive à maintenir
- habitat en dehors du périmètre de la RNR mais inclus dans le plan de gestion du fait de son intérêt patrimonial et de sa situation en lien direct avec la réserve



A.5.2 Les enjeux de conservation

Conservation des milieux rupestres

- habitat de reproduction de nombreuses espèces d'oiseau
- gîtes du Vespère de Savi

→ Limiter le dérangement par le tourisme de pleine nature



A.5.2 Les enjeux de conservation

Conservation de la qualité des cours d'eau

- Musaraigne aquatique et Cincle plongeur liés à qualité des cours d'eau
 - physique (naturalité des berges, débit)
 - chimique (pollution)



A.5.2 Les enjeux de conservation

Maintien de la qualité des paysages

- patrimoine paysager particulièrement bien préservé
→ maintenir la qualité paysagère et le caractère naturel du site



A.5.2 Les enjeux de conservation

Conservation du patrimoine géologique

- grande diversité des roches représentative du Briançonnais
- indices de charriages
- éléments remarquables à préserver (nodules polymétalliques...)



A.5.2 Les enjeux de conservation

Développement des habitats naturels potentiels autour du lac

- Les abords du lac des Partias pourraient potentiellement abriter des habitats d'intérêt des eaux dormantes.

→ Limiter le piétinement et l'eutrophisation causés par les troupeaux



A.5.3 Les enjeux de connaissance du patrimoine

Amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel du site

- lacunes fortes sur des groupes supposés importants et dont certaines espèces potentielles peuvent présenter un enjeu de conservation majeur pour le site
 - chiroptères,
 - chouettes de montagne,
 - insectes, etc.)
- études anciennes
 - cartographie des habitats naturels
 - inventaires botaniques



A.5.3 Les enjeux de connaissance du patrimoine

Suivi de la biodiversité

- suivi scientifique standardisé de la biodiversité
 - sur différents groupes indicateurs (oiseaux, plantes, papillons, etc.)
- observer l'évolution quantitative et qualitative de la faune et de la flore
- documenter des indicateurs régionaux



A.5.4 Les enjeux pédagogiques et socioculturels

Prise en compte des enjeux périphériques en continuité avec le site

- Vallon connecté aux espaces naturels périphériques et aux activités qui s'y exercent (domaine skiable de Serre-Chevalier...)

Intégration des activités humaines

- tenir compte de ces activités qui s'exercent, de leurs besoins et de leur relation avec le site.
- concilier
- maintien de ces activités dans de bonnes conditions
 - avec la préservation du site

A.5.4 Les enjeux pédagogiques et socioculturels

Valorisation du site et accueil du public

- mettre en place une stratégie afin de faire progresser l'information et la sensibilisation du public aux menaces pesant sur les milieux naturels
 - dérangement de la faune sauvage,
 - cueillette des plantes,
 - disparition des zone humides,
 - aménagements en montagne, etc.
- contribuer à la politique générale d'éducation à l'environnement

Exemplarité de la gestion quotidienne du site

- veiller à la mise en place des actions de gestion du site
- initier de nouvelles démarches écoresponsables
- veiller à maintenir des relations avec les différents acteurs du territoire (concertation)

SECTION A - Diagnostic de la réserve naturelle

A.5 La valeur et les enjeux de la réserve naturelle

A.5.5 Les enjeux de conservation

Enjeux de conservation prioritaires

Conservation des espèces forestières

Conservation des pelouses d'altitude et des espèces associées

Conservation des tourbières basses

Conservation des prairies de fauche

Enjeux de conservation secondaires

Conservation des milieux rupestres

Conservation de la qualité des cours d'eau

Maintien de la qualité des paysages

Conservation du patrimoine géologique

Enjeux de conservation potentiels

Développement des habitats naturels potentiels autour du lac

Autres enjeux

Amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel du site

Suivi de la biodiversité

Prise en compte des enjeux périphériques en continuité avec le site

Intégration des activités humaines

Valorisation du site et accueil du public

Exemplarité de la gestion quotidienne du site

SECTION B

- Gestion de la réserve naturelle -

- De l'analyse du diagnostic du site découle des **objectifs de gestion à long terme**
- Les objectifs de gestion à long terme ont été regroupés dans **cinq grandes orientations générales** de gestion :
 1. Conservation de la biodiversité et des paysages
 2. Observatoire de l'évolution de la biodiversité
 3. Valorisation du site
 4. Intégration des activités humaines sur le site
 5. Système de management

Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages

Répond aux enjeux de conservation du site

- assurer la restauration, le maintien et le développement de la biodiversité remarquable identifiée dans les enjeux de gestion
- améliorer les connaissances sur les groupes taxonomiques peu connus et rechercher les espèces potentielles
- élargissement : mise en place de corridors écologiques avec les autres espaces naturels gérés à proximité

Orientation 2 : Observatoire de l'évolution de la biodiversité

- Contexte :
- la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) : Observatoire national de la biodiversité
- la stratégie régionale en faveur de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur, adoptée le 10 décembre 2010 : développer un Observatoire régional de la biodiversité
- Les suivis dans la RNR des Partias contribueront à alimenter ces différents observatoires en utilisant des protocoles standardisés tels que Vigie-Nature.
- Les données seront également transmises à la base de données naturalistes publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur : SILENE (Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes).

Orientation 3 : Valorisation du site

- RN : vocation à informer et accueillir divers publics
- dans la mesure où la conservation du patrimoine le permet
- orientation mise en place en veillant à ce que les opérations de gestion ne nuisent pas aux enjeux de conservation du patrimoine naturel

Orientation 4 : Intégration des activités humaines sur le site

- concilier la pratique de ces activités avec la gestion du site
- intégrer au mieux les activités humaines afin de réduire leur impact sur le milieu naturel
- gestion exemplaire sur le plan environnemental

Orientation 5 : Système de management

- intervention du gestionnaire à différentes échelles du territoire
- contact permanent avec les acteurs du site et en périphérie
- gestion technique et administrative de la réserve
- agir à une échelle plus globale
 - conservation des espaces alpins
 - réseau des espaces naturels protégés...

- Le plan de gestion est organisé selon une architecture du type :
 - **Orientation générale**
 - **Objectifs à long terme (codé avec une lettre)**
 - **Objectifs opérationnels (lettre+numéro)**
 - » *Opérations*

Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages

A Obtenir une vieille forêt variée et tranquille

A1 Maintenir la tranquillité des zones favorables au Tétrás lyre

A2 Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique

A3 Maintenir les arbres morts et à trous et une mosaïque de milieux

B Maintenir un bon état de conservation des pelouses d'altitude

B1 Maintenir la tranquillité des zones favorables aux Lagopède alpin et Perdrix bartavelle

B2 Adapter la pression pastorale à la capacité du site

C Conserver les tourbières basses

C1 Etudier la répartition et le fonctionnement des tourbières basses

C2 Suivre l'évolution des tourbières basses

D Maintenir les prairies de fauche

D1 Maintenir la pratique de la fauche traditionnelle si possible tardive

E	Protéger les espèces rupestres
E1	Recenser les sites de nidification de l'avifaune et les gîtes des chiroptères
E2	Recenser les espèces végétales rupestres rares ou protégées
E3	Assurer la surveillance des milieux rupestres
F	Conserver la qualité physique et chimique des cours d'eau
F1	Recenser les cours d'eau abritant des populations de Musaraignes aquatiques et de Cincle plongeur
F2	Evaluer la qualité des cours d'eau et identifier les menaces
G	Maintenir la qualité des paysages
G1	Assurer une veille paysagère
G2	Suivre l'évolution paysagère du site dans le temps
H	Préserver le patrimoine géologique
H1	Assurer une veille sur le patrimoine géologique du site
I	Favoriser les habitats potentiels autour du lac
I1	Gérer les abords du lac pour permettre le développement de la végétation
I2	Etudier et suivre le fonctionnement hydrologique du lac

Orientation 2 : Inventaires et suivi de l'évolution de la biodiversité	
J	Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel du site
J1	Actualiser les connaissances sur les habitats naturels
J2	Compléter les connaissances sur la flore
J3	Compléter les connaissances sur l'entomofaune
J4	Compléter les connaissances sur les reptiles et amphibiens
J5	Compléter les connaissances sur les mammifères
J6	Compléter les connaissances sur les lichens
J7	Inventorier l'avifaune
K	Suivre l'évolution de la biodiversité
K1	Mettre en place un observatoire de la biodiversité du site
L	Prendre en compte les enjeux périphériques en continuité avec le site
L1	Assurer une veille des projets en périphérie de la réserve
L2	Développer des suivis de la biodiversité en périphérie de la réserve

Orientation 3 : Valorisation du site	
M	Développer une politique d'information et de sensibilisation du public
M1	Assurer l'information du public sur le site
M2	Mettre en place des animations de sensibilisation du public
N	Valoriser les travaux et résultats scientifiques au travers de publications
N1	Réaliser des publications scientifiques

Orientation 4 : Intégration des activités humaines

O Concilier la pratique des activités humaines et la préservation des écosystèmes

- | | |
|----|--|
| O1 | Définir un plan de circulation pédestre et VTT |
| O2 | Canaliser la fréquentation hivernale |
| O3 | Gérer l'accès au site en voiture |
| O4 | Développer des modes alternatifs d'exploitation forestière |
| O5 | Réaliser un plan de gestion pastoral |
| O6 | Concilier l'activité cynégétique avec les enjeux du site |

Orientation 5 : Système de management

P Assurer le respect de la réglementation

P1 Mettre en place une politique pénale en accord avec le Procureur

P2 Assurer les missions de surveillance et de police de la réserve

Q Gérer les données

Q1 Organiser la gestion des données naturalistes

R Conforter les relations locales avec les différents partenaires

R1 Entretenir des relations régulières avec les différents partenaires

S Optimiser la gestion administrative et financière

S1 Assurer la gestion administrative et financière de la réserve

S2 Réaliser et évaluer le plan de gestion

Code	Objectifs / Opérations
Orientation 1 : Conservation de la biodiversité et des paysages (Orientation générale)	
A	Obtenir une vieille forêt variée et tranquille (Objectif à long terme)
A1	Maintenir la tranquillité des zones favorables au Tétrás lyre (Objectif opérationnel 1)
SE	Identification des zones d'hivernage du Tétrás lyre
SE	Identification des zones de reproduction du Tétrás lyre
SE	Comptage des males chanteurs Tétrás lyre (indicateur)
TU	Balisage des zones d'hivernage (mise en défens ski)
TU	Balisage des zones de reproduction (mise en défens troupeaux)
A2	Laisser vieillir la forêt vers un stade climacique (Objectif opérationnel 2)
TU	Plantations de Pins cembro
SE	Suivi de la naturalité de la forêt : protocole de suivi des espaces forestiers (PSEF)
A3	Maintenir les arbres morts et à trous et une mosaïque de milieux (Objectif opérationnel 3)
SE	Recensement des arbres morts et à trous sur les zones d'exploitation forestière
AD	Concertation avec l'ONF pour la prise en compte dans leur gestion forestière

Objectif A1.	Maintenir la tranquillité des zones favorables au Tétrás lyre
OPERATION SE1	IDENTIFICATION DES ZONES D'HIVERNAGE DU TETRAS LYRE
Objectif de l'opération Recenser les zones d'hivernage du tétras lyre afin de les protéger du dérangement causé par le ski de randonnée et la raquette à neige.	
Descriptif de l'opération	
Description de l'opération Le recensement se fait de façon indirect, en recherchant tous les indices d'hivernage tels que les crottiés et les igloos à la fin de l'hiver. En pratique, il s'agit de parcourir de façon méthodique les zones favorables à l'hivernage du tétras (où la neige reste poudreuse) et de cartographier ces indices <i>a posteriori</i> .	
Maître d'œuvre : LPO PACA Partenaires : ONCFS et FDC05 (méthodologie)	
<i>Remarques : Cette opération constitue les prémices à la mise en place d'actions pour préserver les zones d'hivernage (balisage, communication).</i>	

Conditions de mise en œuvre
Localisation : en forêt Périodicité : une fois, à reconduire dans une dizaine d'années afin de vérifier l'efficacité de la mise en défens. Calendrier : 2011-2012 Période : printemps, avril-mai, voire en plein hiver en cas de conditions printanières Mesures particulières : éviter de déranger l'espèce de façon directe, donc pas de prospection en conditions hivernales lorsque l'espèce est enterrée dans son igloo.
Financement
Estimatif coût de fonctionnement : 10 j. homme Estimatif coût d'investissement : / Sources de financement : budget de fonctionnement de la réserve
Indicateurs de suivi
Résultat attendu : Cartographie sous SIG des zones d'hivernage Indicateurs de suivi :

Réserve Naturelle Régionale des Partias

Présentation du Plan de gestion



Merci de
votre
attention